

Les études de santé

La filière médicale

Il existe désormais deux voies principales d'accès aux études de médecine :

. Le PASS (Parcours Santé Spécifique)

Il s'agit de la voie "traditionnelle", désormais appelée PASS (Parcours Santé Spécifique), qui fait désormais l'objet, comme toutes les filières universitaires en tension, d'une sélection à l'entrée.

La nouveauté réside cependant surtout dans le fait que l'on ne peut plus redoubler la première année, et que l'on est obligé de choisir durant cette année une option en plus des enseignements de santé : Biologie, Droit, Economie-Gestion, etc...

Ainsi, soit on réussit à passer en 2^{ème} année d'Etudes de santé (médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme ou kinésithérapie), en fonction d'un certain niveau atteint (moyenne des notes à l'année, notes obtenues lors de certains examens), soit on valide simplement son année (moyenne des notes à l'année supérieure à 10) et on continue dans la matière choisie en option, en ayant la possibilité de retenter d'accéder aux Etudes de santé plus tard (en 2^{ème} ou 3^{ème} année).

Si on ne valide pas du tout cette première année (moyenne inférieure à 10), on ne peut pas redoubler et on doit se réorienter sur Parcoursup.

. La LAS (Licence Accès Santé)

Une autre voie est possible, appelée LAS (Licence Accès Santé), qui permet, selon les possibilités ouvertes par les universités, de choisir une matière autre que les Etudes de santé, qui doit être une matière qui intéresse l'élève et pour laquelle il ou elle a de bonnes aptitudes (Economie, Droit, Littérature, Psychologie, etc...), tout en suivant obligatoirement une option "Etudes de Santé".

A la fin de l'année, en fonction de son dossier, l'étudiant peut être sélectionné pour passer en 2^{ème} année d'Etudes de santé (médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme ou kinésithérapie), ou sinon il ou elle poursuit dans sa matière principale, et peut retenter sa chance plus tard (en 2^{ème} ou 3^{ème} année).

Si l'étudiant ne valide pas sa première année de licence, il ou elle peut redoubler cette première année ou se réorienter sur Parcoursup.

De façon générale, tout étudiant a deux chances pour candidater aux Etudes de santé tout au long de son parcours d'études.

. « Troisième voie »

Certaines universités proposeront aussi à des étudiants qui ont suivi une ou plusieurs années de formation à d'autres métiers de la santé, notamment des étudiants en soins infirmiers, de candidater aux études de médecine, dentaire, pharmacie ou sage-femme. Ils déposeront leur candidature directement à la faculté de santé dans l'université de leur choix.

Quelles spécialités ou options au lycée ?

. Pour la voie PASS, les Spécialités à privilégier en Terminale sont :

- soit Physique-Chimie + SVT + option Maths complémentaires
- soit Physique-Chimie + Maths (en ayant sans doute pris SVT en Première)

. Pour la voie LAS, il s'agit d'exceller dans le domaine d'études principal choisi, pour avoir un bon dossier (même si l'on ne doit pas être trop mauvais dans les matières scientifiques...).

La filière paramédicale

. Infirmier/ Infirmière

Les études pour devenir infirmier s'effectuent, après le bac, en trois ans dans plus de 300 IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) publics ou privés. Désormais, il faut s'inscrire sur Parcoursup pour postuler, et le recrutement se fait sur dossier.

Quelles spécialités ou options au lycée ?

Les profils recrutés sont variés. Le dossier est examiné dans tous ses aspects (notes, appréciations, stages, intérêt pour les questions sanitaires et sociales, etc...).

. Kinésithérapeute

Une quarantaine d'IFMK (Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie) publics ou privés, préparent en quatre ans au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute.

Pour intégrer cette formation, les étudiants doivent soit passer par la filière PASS, soit par la filière LAS, soit par une L1 (Première année de Licence) de Biologie ou de STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), et avoir un dossier suffisamment bon à l'issue de cette première année d'études supérieures.

Les filières PASS et LAS devraient rester le principal vivier de recrutement des IFMK.

Quelles spécialités ou options au lycée ?

. Pour les voies PASS et LAS : cf ci-dessus

. Pour la L1 en Biologie, la SVT et les matières scientifiques sont à privilégier

. pour STAPS, les matières scientifiques sont à privilégier, ainsi qu'une pratique sportive en club

. Psychomotricien

Le psychomotricien corrige par la rééducation les difficultés motrices liées à des troubles psychologiques. Sa formation est dispensée dans des établissements dépendant de facultés de médecine.

Les étudiants sont admis sur concours.

. Orthophoniste

Le certificat de capacité d'orthophonie se prépare dans l'un des 22 centres spécialisés, rattachés à des facultés de médecine. Cette discipline consiste à rééduquer les personnes atteintes de troubles de la parole ou du langage.

Les études, accessibles sur concours, après le bac, se déroulent sur cinq années et confèrent le grade de master.

. Orthoptiste

L'orthoptiste intervient à la demande d'un ophtalmologiste pour faire du dépistage ou de la rééducation oculaire.

Quinze universités préparent en trois ans au certificat de capacité d'orthoptiste. Les étudiants sont sélectionnés sur la base de deux épreuves écrites d'admissibilité (en sciences de la vie et physique) et d'une épreuve orale d'admission (exposé, discussion avec un jury).

. Manipulateur en radiologie

Deux voies mènent à ce métier. Les étudiants peuvent passer par l'un des 18 instituts de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale, rattachés à un centre hospitalier, et obtenir un diplôme d'État, ou bien étudier dans l'un des 28 établissements (une majorité de lycées publics ou privés sous contrat) préparant au DTS (diplôme de technicien supérieur) en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Le cursus se déroule sur trois années après le bac et confère le grade de licence.

. Ergothérapeute

L'ergothérapeute intervient dans les hôpitaux ou les centres de rééducation auprès de personnes souffrant d'un handicap moteur, sensoriel ou neurologique afin de les aider à vivre le plus normalement possible avec leur déficience.

Le diplôme d'État d'ergothérapeute se prépare en trois ans après le bac à l'université ou dans des instituts publics ou privés. On recense une vingtaine de centres de formation.

Les étudiants sont recrutés sur concours, après une L1 de STAPS ou une L1 de sciences de la vie ou une des voies du portail santé.